



Genève, le 05/12/2014

**A Monsieur Claudio Grossman,
Président du Comité contre la Torture,**

**A Monsieur George Tugushi, Rapporteur sur
les Représailles,**

**C/O Haut –Commissariat des Nations Unies
aux Droits de l'Homme,**

**à
Genève**

Réf. : 204.02.17/.....806/RE/2014/N.M.A

Concerne : Vos lettres du 25/11/2014 et 28/11/2014

**Monsieur le Président,
Monsieur le Rapporteur,**

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 25 Novembre 2014, suivie d'une autre, complémentaire, du Rapporteur sur les Représailles, du 28 Novembre 2014, toutes les deux ayant retenu toute mon attention.

Par la présente, je voudrais réitérer mes assurances, qui sont celles de mon Gouvernement, telles qu'exprimées :

- 1) dans ma déclaration à la 27^{ème} Session du Conseil des Droits de l'Homme, en Septembre 2014,
- 2) dans l'entretien que j'ai eue avec Monsieur le Haut -Commissaire, en date du 06/11/2014, à mon initiative ;
- 3) dans la communication faite, par la Ministre burundaise des Droits de l'Homme, au Comité des Droits de l'Homme, à Genève, le 08/10/2014 ;
- 4) dans la communication faite au Comité contre la Torture par le Conseiller Principal au Bureau chargé des Questions Politiques, Diplomatiques et de la Coopération, à la Présidence de la République,
- 5) dans le contenu des entretiens du Rapporteur Spécial sur la Situation des Défenseurs des Droits de l'Homme avec plusieurs autorités burundaises lors de sa récente visite au Burundi ;

- 6) dans mon entretien avec le même Rapporteur Spécial, lors de sa dernière visite à Genève, à la fin du mois de septembre 2014 ;
- 7) à travers toutes les communications de mon Gouvernement au sujet des défenseurs des Droits de l'Homme.

Monsieur le Président du Comité,

A travers toutes ces communications, le Gouvernement de la République du Burundi a, sans cesse, démontré son engagement, non seulement à la protection et à la promotion des droits de l'homme, mais aussi à une franche coopération avec le Conseil des Droits de l'Homme, le Haut –Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme et ses Organes de Traités, les Procédures Spéciale ainsi que tous les partenaires nationaux en matière de protection et de promotion des droits de l'homme.

Aux mêmes occasions, le Gouvernement du Burundi n'a cessé de rassurer, sans équivoque, que nul ne sera inquiété, encore moins poursuivi, par les Pouvoirs publics burundais pour son seul exercice légal de défense des droits de l'homme.

Ces assurances réitérées concernent aussi à M. NININHAZWE Pacifique, Président de l'Association FOCODE et à tous les autres Burundais activistes des droits de l'homme ainsi qu'aux partenaires internationaux.

Le même Gouvernement a toujours, toutefois, fait remarquer que nul n'étant au –dessus de la loi, nul ne pourra se prévaloir de l'exercice de la défense des droits de l'homme pour violer impunément les Lois et Règlements en vigueur au Burundi.

Tout en réitérant son appel pour une non- politisation de la question des droits de l'homme, appel, du reste, partagé par de nombreux pays membres et observateurs du Conseil des Droits de l'Homme , le Gouvernement du Burundi, à travers sa Mission Permanente, rassure que la simple présence de M. Pacifique NININHAZWE qui, du reste, n'était pas seul à l'Examen du second rapport périodique du Burundi devant le Comité contre la Torture, ne saurait constituer une quelconque source de menace ni contre son intégrité physique ni celle des membres de sa famille.

**Monsieur le Président,
Monsieur le Rapporteur,**

La préoccupation politique actuelle du Gouvernement du Burundi est d'assurer la préparation et la tenue d'élections générales paisibles, libres, crédibles et démocratiques, en 2015.

Je reste à votre entière disposition pour de plus amples échanges à ce sujet.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, Monsieur le Rapporteur, l'expression de ma haute considération.



Pierre Claver NDAYIRAGIJE
Ambassadeur
Représentant Permanent

**Haut –Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme
Palais des Nations
1211 Genève 10, Suisse.**